



A RETENIR

Mildiou : Apparition des premiers foyers primaires !

Oïdium : Rechercher les premiers symptômes

Flavescence dorée : Intégration de nouvelles communes dans le Périmètre de Lutte Obligatoire

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Flavescence dorée

Prévision météo

Liens utiles



ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Rédacteur : Gilles Salva

Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, Domaine
Comte Peraldi, Clos
Capitoro, CANICO, CAP

Directeur de publication :

Jean François SAMMARCELLI

Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de
Corse, CA2B

• STADES PHENOLOGIQUES

La vigne conserve une avance de 10 à 15 jours sur une année moyenne.

Les cépages tardifs, avec la remontée actuelle des températures, ont accéléré leur croissance. Leurs stades phénologiques sont très variables selon les situations, à l'image du Vermentinu qui fluctue entre « grappes visibles » et « boutons floraux agglomérés ».

Les plus précoces (Niellucciu, Biancu gentile) présentent depuis plus d'une semaine le stade « boutons floraux séparés ».



Stade F : grappes visibles



Stade G : boutons floraux agglomérés



Stade H : boutons floraux séparés

• MILDIOU

Biologie : Le mildiou (*Plasmopara viticola*) se conserve durant l'hiver sous forme d'œufs (oospores) sur les feuilles mortes tombées au sol à l'automne. Suite à la germination des œufs, la dissémination se fait par éclaboussures lors d'épisodes pluvieux. L'inoculum ainsi projeté sur les organes herbacés les plus bas (pampres et feuilles à la base des ceps) provoque les contaminations primaires. Les premiers symptômes (« tache d'huile ») n'apparaissent qu'à l'issue d'une période d'incubation de 15 à 20 jours. Les infections secondaires ont lieu suite à la propagation des sporanges situés sur la face inférieure des feuilles et se fait par l'intermédiaire de la pluie et du vent.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan

Observation : Comme annoncé dans le précédent BSV, ce début du mois de mai fait apparaître les tout premiers symptômes.

A ce jour, sont recensés des signalements sur des parcelles de Niellucciu et Grenache, mais aussi (plus rare) sur Vermentinu et Sciaccarellu. Les fréquences d'attaque sont majoritairement de quelques taches sur la parcelle, et exceptionnellement jusqu'à 50% de ceps atteints par une tache. Ces symptômes ont été notés entre San Giuliano et Ghisonaccia, en passant par le plateau de Pianiccia et Saint Antoine de Ghisonaccia.

Ces contaminations sont issues des pluies survenues entre le 19 et le 22 avril, alimentées par celles, en quantité bien moindre, du 28 avril.

Les prochains jours seront déterminants pour bien évaluer l'importance réelle de l'attaque. Il est donc primordial d'accroître les observations dans la semaine qui arrive.

Les symptômes dits « tache d'huile » sont généralement visibles sur la végétation basse (pampres), à proximité du sol, et dans les zones humides.



« Tache d'huile » face supérieure



Sporulation face inférieure

Attention à ne pas faire la confusion :

Symptôme de mildiou sur feuille



Décoloration due au désherbage chimique

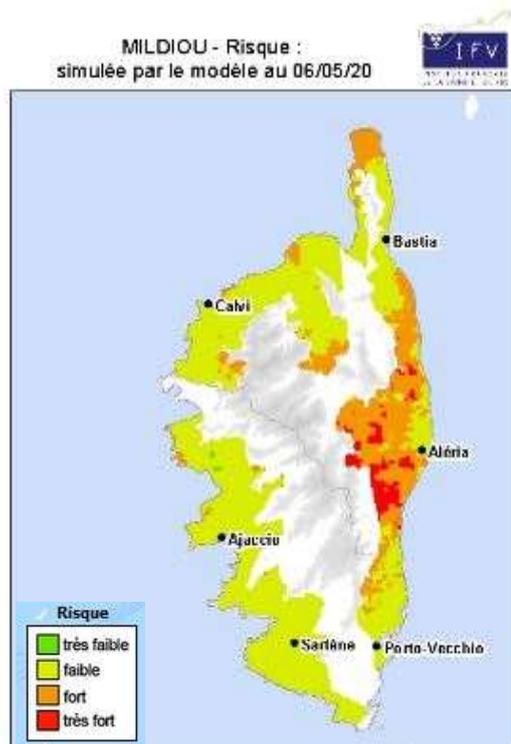


Evaluation du risque : Le risque est fort à très fort sur la partie nord de la côte orientale et sur cépages sensibles, faible à moyen dans les autres cas.



L'EPI (Etat Potentiel d'Infection) est en baisse en tous secteurs. Mais les conditions climatiques à venir peuvent faire rapidement évoluer la situation. Des épisodes pluvieux sont prévus à partir de dimanche soir et pendant une partie de la semaine prochaine. Ils pourraient entraîner de nouvelles contaminations. Différents scénarios seront envisagés en fonction des quantités de précipitations.

A titre indicatif, la carte ci-dessous, générée par l'IFV, présente le risque mildiou en date du 6 mai.



Gestion du risque :

- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des foyers primaires (plantules) ainsi que des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

• OÏDIUM

Biologie : L'oïdium (*Erysiphe necator*) se conserve en hiver dans les bourgeons latents, dans l'écorce du cep ainsi que sur les organes attaqués l'année précédente. Ce champignon fait son apparition à des températures comprises entre 25°C et 28°C et une humidité de l'aire comprise entre 40% et 100%. Il contamine les organes herbacés de la vigne suite à des événements pluvieux ou venteux, et laisser apparaître les symptômes suivants sur feuille :

- Face supérieure, une décoloration jaune d'aspect huileux (ne pas confondre avec le mildiou) et un feutrage blanc à gris,
- Face inférieure, un noircissement des nervures et une couche de poussière blanche à grise plus ou moins dense.



Symptômes d'oïdium faces supérieure et inférieure



Forme « drapeau » sur
rameau de Niellucciu (Photo CA 2B)

Il est également possible d'apercevoir sur les jeunes pousses un ralentissement de la croissance ainsi qu'une crispation des feuilles, on parle alors de forme « drapeau ».

Observations : A ce jour aucun symptôme n'a été signalé.

Attention, les premiers foyers d'oidium sont difficilement repérables. Il est important d'être vigilant et de rechercher les symptômes issus des contaminations du 19 au 22 avril, et qui devraient apparaître sous peu. Les pluies annoncées pour la semaine prochaine pourraient également provoquer de nouvelles contaminations.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité est maintenant atteint sur la plupart des cépages.

Le risque, bien qu'en diminution, est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est fort, particulièrement sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Chardonnay, Biancu gentile), moyen à faible ailleurs (cépages peu sensibles, parcelles tardives).



Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.

• VERS DE LA GRAPPE

Biologie : Les deux tordeuses les plus rencontrées au vignoble sont Eudémis et Cochylys.

L'Eudémis (*Lobesia botrana*) hiverne sous forme de chrysalide sur les feuilles tombées au sol. Au printemps, les adultes sortent. Après fécondation, la ponte a lieu sur les bractées des inflorescences. A ce stade, il faut environ 15 jours pour que les œufs éclosent et donnent lieu à des larves. Après un stade « baladeur » (2 semaines), ces larves s'attaquent aux boutons floraux, formant des glomérules. A la fin de leur développement, les chenilles se chrysalident. Suite à cette diapause, de nouveaux adultes apparaissent et donnent naissance à un nouveau cycle. 3 à 4 générations par an se succèdent dans l'année.

Quant à la Cochylys (*Eupoecilia ambiguella*), elle donne lieu à seulement 2 à 3 générations par an.

Observation : Afin d'évaluer le niveau de population, il est nécessaire de comptabiliser les glomérules.

À ce jour, aucun signalement de présence larvaire.

Évaluation du risque : Le risque est nul dans la majorité des cas.



Gestion du risque : la **confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• FLAVESCENCE DOREE

Biologie : *Scaphoïdeus titanus* est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûtement des bois).

Un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute-Corse et la Corse du Sud.

Voir les communes concernées en cliquant sur les liens ci-dessous.

- Haute Corse :

L'arrêté est en cours de signature. Les communes du PLO sont signalées dans l'[Arrêté préfectoral \(2019\) 2B](#). A noter que pour 2020, les communes de Morosaglia et Rogliano intègrent le PLO en zone contaminée, et que Ghisonaccia bascule de zone de protection immédiate à zone contaminée.

- Corse du Sud :

5 communes figurent désormais dans le PLO : celles présentes en 2019 qui sont maintenues, auxquelles s'ajoute Casalabriva. [Arrêté préfectoral 2A](#)

Important : Les dates de traitements seront communiquées très prochainement par la Fredon Corse.

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Dimanche 10 mai	Lundi 11 mai	Mardi 12 mai	Mercredi 13 mai	Jeudi 14 mai	Vendredi 15 mai	Samedi 16 mai
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps nuageux avec risque d'averses en soirée ; sirocco assez fort sur le Cap Corse	Des averses sous un ciel très nuageux ; vent de Sud-Ouest assez fort à fort dans le Cap Corse	Temps ensoleillé	Risque de pluie jusqu'à la fin de journée de jeudi	Ciel nuageux s'éclaircissant par moments, risque de pluie ou d'averses temporaires ; vendredi en matinée et jusqu'à la mi-journée, vent de Sud-Est assez fort, dans le Cap Corse		

LIENS UTILES

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

PRODUITS DE BIOCONTROLE : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour. [Consulter la Liste](#)

RESISTANCE VIGNE : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne : [Note technique 2020](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.